

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 4 (1866)
Heft: 25

Artikel: Des excentricités de la mode
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-178865>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Yvoire aussi n'a point de date, c'est, comme Genève, un débris des temps celtiques. Quand ont commencé les barons d'Yvoire? on n'en sait rien. Il y en avait du temps des rois de la Bourgogne transjurane qui déjà, fiers, indomptables, du sein de leurs bons ports, à l'abri de leur vieille forteresse, lançaient sur le lac des barques rapides qui tantôt protégeaient le commerce, tantôt le dévalisaient. Les barons d'Yvoire et le lac étaient deux vieilles connaissances qui semblaient ne pas pouvoir vivre l'une sans l'autre. De l'esplanade de leur grand fort carré, les barons pouvaient compter toutes les voiles qui passaient du petit au grand lac, ou du grand au petit. Quand soufflait le nord-est, les blancs triangles des voiles se montraient de bonne heure du côté de Vaud, et, avant le soir, venaient défiler devant le château : heureux alors les patrons des barques quand les barons s'étaient constitués les défenseurs de la navigation, charge que les ducs de Savoie leur déléguait souvent. Mais si ces barons s'étaient coiffés de travers, soit qu'ils prissent contre leur suzerain quelque humeur de vieille indépendance, soit qu'ils fussent en fâcherie avec Genève, ou quelque autre commune, ou quelque seigneur, ou quelque abbaye de la côte, il fallait que les barques entrassent dans leur large port pour s'expliquer et souvent payer rançon.

Ce port était d'ailleurs un lieu de refuge où les barques se ralliaient le soir pour reprendre le lendemain leur navigation, et les barons leur fournissaient l escorte de leurs nefs de guerre quand ils voulaient les protéger. Les barques, partant de Genève par le vent du midi, étaient presque forcées de s'y arrêter avant d'entrer dans le grand lac, celles venant par la bise pouvaient à peine l'éviter. Aussi le baron d'Yvoire était pour ainsi dire le seigneur du lac; les populations maritimes du Chablais lui étaient toutes dévouées, et celles de la côte de Vaud tremblaient devant lui, et recherchaient sa protection.

La splendeur de cette maison n'avait cessé de s'accroître et de se maintenir; elle s'était déployée d'une manière extraordinaire du temps de Philibert-le-Beau, et pendant les premières années de Charles III.

Sous ce prince surtout, les pouvoirs du baron d'Yvoire devinrent plus étendus, parce qu'il fut souvent employé par son suzerain pour gêner le commerce de Genève et couper les vivres à cette cité, que ce souverain avait résolu de réduire.

Mais quand les Bernois vinrent au secours de Genève, et s'emparèrent de la côte du Chablais, le baron perdit toute son influence; celui qui existait alors mourut de chagrin un an après l'occupation étrangère, et laissa pour héritier Jean d'Yvoire⁴.

Des excentricités de la mode.

Si l'on vous proposait, mesdames, de faire l'emplette d'un *bragance*, d'un *shannon*, d'un *cheau-léger* ou peut-être d'un *yacht-canotier*, nous aimons à espérer

⁴ Jean d'Yvoire est le héros d'une légende qui fait suite à l'introduction historique qu'on vient de lire. Nous espérons pouvoir la publier plus tard, avec l'autorisation de l'auteur.

qu'un certain nombre d'entre vous auraient l'heureuse simplicité d'être quelque peu ébahies, et qu'après avoir réfléchi un instant, vous déclareriez ne savoir que faire de la ville qui a donné son nom à la famille royale de Portugal, ni d'un fleuve de l'Irlande, ni d'un fringant militaire, ni enfin d'un petit vaisseau! En effet, à moins d'être dans le secret de tous les noms ridicules dont on affuble les chapeaux d'aujourd'hui, qui s'imaginerait que, pour désigner des objets aussi communs, des articles de première nécessité, il faille recourir aux sciences géographique, nautique, etc... Hélas! où allons-nous, et qu'est devenu l'heureux temps où un chapeau n'avait d'autre désignation que ce substantif lui-même? Aujourd'hui, tant d'innocence ne saurait convenir au style *réclame*; la foule est si avide de changements, la concurrence si grande chez les fabricants, qu'il faut absolument attirer l'attention et surtout la convoitise en annonçant sous des titres pompeux qu'on a découvert une nouvelle forme, un nouveau baptême pour les coiffures! Souvent il arrive d'être fort attrapé lorsqu'on a cru mettre la main sur une création toute récente, de trouver que le nom seulement a changé, mais que l'objet est resté le même.

Ainsi les chapeaux *bragance*, qui sembleraient devoir posséder un cachet quelque peu portugais, sont au contraire parfaitement ordinaires, on les porte depuis cinq ans au moins. Les *shannon* n'ont d'Irlandais que le nom et rappellent ceux qui se nommaient *amazones* il n'y a pas longtemps; le *yacht-canotier* ne serait déplacé sur la tête d'aucun marin, et le *cheau-léger* est le frère jumeau du *shannon*. Mais n'allez pas croire, s'il vous plaît, qu'on ait épousé la liste des noms sonores, toujours pour marquer la différence causée par une paille de plus ou de moins; nous avons encore le *tudor*, chapeau sans aile quelconque, invention admirable... pour les marchands d'ombrelles. Les *diadème* retroussés par devant et s'abaissant en écuelle par derrière, pour laisser écouler la pluie en cas d'averse; le chapeau *suisse*, assez semblable à un vieux paillason déformé, etc. Nous renonçons à augmenter la nomenclature un peu longue déjà de ce spécimen des bizarries de la mode; toutefois, disons encore un mot des chapeaux dits *coupés* qui ont subi des variations d'une rapidité vertigineuse, accomplies comme par un coup de la baguette des fées. Après avoir menacé le ciel pendant un an ou deux, tout à coup ils se sont abaissés et réduits à des proportions tellement microscopiques qu'on prévoit le moment où l'on se bornera à se passer un large ruban sur la tête pour le nouer ensuite sous le menton. Mais cette extrémité ne conviendra pas longtemps aux dames qui aiment la variété, ni aux fournisseurs qui souffriraient de cet état de choses; donc, nous reverrons d'autres inventions, d'autres folies, et croyez-nous, mesdames, tâchez de savoir garder, à propos de toutes les modes, ce prudent *juste-milieu* qui vous serait parfois si utile dans des cas beaucoup plus importants que le choix de la forme de vos chapeaux.

S.

L. MONNET; — S. CUÉNOUD.